



TROPHÉE SENIORS 2

GOLF D'OZOIR LA FERRIERE

Jeudi 26 & Vendredi 27 Avril 2018

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux du Vademecum Sportif 2018 édité par la FFGOLF et ceux du R&A.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés FFGOLF âgés de **65 ans ou plus la veille du début de l'épreuve.**

Licence, certificat médical (ou questionnaire de santé) et droit de jeu fédéral devront être enregistrés à la FFGOLF au plus tard à la date de clôture des engagements.

Le nombre de joueurs maximum autorisé est de 120 dont 27 places réservées aux dames et 12 wild-cards.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Seniors, puis l'ordre des index, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre de dames. Il sera réservé 5 places chez les Dames et 15 chez les Messieurs pour les joueurs non-classés au Mérite Seniors.

FORME DE JEU

Stroke-play 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

- 1 série Messieurs : index inférieur ou égal à 15.4 - marques de départ : jaunes**
- 1 série Dames : index inférieur ou égal à 18.4 - marques de départ : rouges**

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Mercredi 25 avril : journée de reconnaissance sur réservation (à partir du 18 avril) au 01 60 02 60 79 ou secretariat@golfozoir.fr. Les règles d'entraînement de la FFGOLF devront être respectées.

Jeudi 26 avril : 1^{er} tour, départs dans l'ordre croissant des index.

Vendredi 27 avril : départs dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour.

Les 3 premiers en brut Messieurs seront récompensés.

Les 3 premières en brut Dames seront récompensées.

En cas d'égalité pour le 1^{er} prix brut à l'issue des 2 tours, il sera joué un play-off trou par trou sur les trous N°1,2 et 9. Le départage des autres ex aequo se fera sur les scores du tour 2, du tour 1 puis 18, 9, 6, 3 et derniers trous des tours 2 et 1.

ENGAGEMENT

Lundi 5 mars 2018 : ouverture des inscriptions.

Mercredi 11 avril 2018 à 18 heures : date limite d'inscription.

Dimanche 15 avril 2018 à 18 heures : publication de la liste des joueurs retenus.

L'inscription est fixée à 80 € par participant et à 20 € pour les membres du golf d'Ozoir.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Monsieur Eric White - Arbitre

Monsieur François Martin - Arbitre

Monsieur Arnaud Aubigeon - Président du Golf d'Ozoir

Monsieur Nicolas Colbert - Président de la Commission Sportive

Monsieur Christopher Guillaume - Directeur du Golf